

ment structuré du Livre blanc, il n'y a pas suffisamment de place pour apprécier exactement l'interdépendance du Canada et des autres nations du monde. Le Comité ne voit pas pourquoi le Canada ne pourrait promouvoir cette politique nationale et défendre ses intérêts nationaux, tout en reconnaissant plus explicitement qu'il existe des environnements différents, des problèmes différents et, par conséquent, qu'il faudra avoir des réactions différentes à leur égard dans le «village global».

37. Aux yeux du Comité, les directives «d'intérêt national» posent un autre problème. S'il continuait à mettre l'accent sur le critère des objectifs intérieurs ou nationaux, le Canada éprouverait peut-être plus de difficultés à remplir ses engagements à l'égard de ce que M. Osgood a appelé dans son témoignage «les objectifs transcendants...les objectifs d'auto-détermination, de droit international et d'autres règlements de conduite internationale, les objectifs humanitaires, les objectifs missionnaires...» (14:7) Si l'on ne reconnaissait pas d'une manière ou d'une autre l'importance des objectifs transcendants, le Comité craint qu'il ne devienne difficile, à l'avenir, de faire appel à l'enthousiasme ou au soutien du public pour des programmes qui consisteraient par exemple, à accroître l'aide au développement. Comme le dit M. Osgood:

«Les objectifs transcendants n'entrent pas nécessairement en conflit avec les objectifs d'intérêt national. Ils leur apportent inspiration et énergie mais c'est lorsqu'ils coïncident d'une façon ou d'une autre avec les objectifs d'intérêt national qu'ils prennent toute leur force.» (14:7)

38. Le Comité a déjà déclaré qu'à son avis, avoir réaffirmé le principe selon lequel les objectifs fondamentaux de politique étrangère du pays devraient refléter et promouvoir l'intérêt national a été à la fois nécessaire et utile jusqu'à aujourd'hui. Le Comité a conclu, cependant, que l'on avait accordé trop d'importance à l'intégration systématique des politiques nationales et étrangères dans le Livre blanc. Il est enclin à adopter l'opinion de ceux qui ont écrit sur la politique étrangère du Canada, et qui ont déclaré:

«...Il n'existe pas de principe définitif ou d'application universelle, lorsqu'il s'agit de politique étrangère, tout comme de politique intérieure.»

III L'IMPORTANCE RELATIVE ET LA POSITION DU CANADA

39. L'un des faits sur lesquels se fondent les Livres blancs de politique étrangère est qu'au cours de ces dernières années, la puissance et l'influence relatives du Canada dans les affaires internationales ont décliné. Le Livre blanc estime que le Canada, après avoir joué du statut d'une «forte puissance intermédiaire», après la Deuxième Guerre mondiale, a vu restreindre ses possibilités d'influencer les événements internationaux, par le relèvement des principales nations européennes, ainsi que de la Chine et du Japon, et par l'émergence des États-Unis et de l'URSS comme les deux superpuissances.

40. Plusieurs témoins ont réagi contre cette attitude, en insistant sur la croissance absolue de l'économie canadienne. La Chambre de commerce du Canada note que:

«Le Canada dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires pour arriver à une crois-

sance de 7 p. 100 par an du produit national brut. En fait, si son économie devait continuer à croître à un taux de 7 p. 100 jusqu'à la fin de ce siècle, le PNB du Canada, en l'an deux mille, serait comparable à celui des États-Unis pour 1963. C'est là un potentiel réellement stupéfiant» (21:70).

(Canada Looks Abroad; MacKay and Rogers, 1938, p. (XII))

(Bien que l'on conteste de plus en plus la validité du PNB comme mesure valable de la richesse d'un pays, le Comité estime qu'il a néanmoins une signification en termes internationaux relatifs.) D'autres groupes d'affaires, l'Association canadienne des exportateurs, l'Association canadienne de la pâte à papier et le Conseil canadien de la Chambre internationale de commerce ont également fait remarquer au Comité que le Canada est et peut devenir une «grande nation commerciale».

41. Le Dr. Norman Alcock de l'Institut canadien de recherche pour la paix s'exprime en ces termes:

«...Le Canada est une nation riche et puissante. Nous nous sommes considérés pendant si longtemps comme une nation de troisième ou de deuxième catégorie qu'il est difficile de se rendre compte que nous sommes arrivés à la maturité que nous avons aujourd'hui. Notre PNB per capita se classe au troisième rang et notre PNB se classe au huitième ou au neuvième rang. Nous sommes parmi les dix pays du monde les plus importants...» (16:7).

Par conséquent, comme le soutient l'Institut canadien de recherche pour la paix, le Canada, en raison de sa force économique, était tenu de jouer un rôle prépondérant dans les affaires internationales, notamment dans le maintien de la paix. Un autre témoin de l'Institut, le Dr. Hanna Newcombe, estimait que «les auteurs du Livre blanc font preuve d'un peu trop de timidité à l'égard des possibilités que nous avons dans le monde» (16:15) et déclarait:

«Si l'on examine les PNB des différents pays pour 1966, je me demande qui d'autre peut prendre une place prépondérante...? Les États-Unis sont une superpuissance qui est très engagée dans la guerre froide; l'Union Soviétique est une superpuissance qui est très engagée dans la guerre froide. Il y a ensuite les nations qui subissent les conséquences du fait qu'elles sont d'anciennes puissances coloniales: le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest, la France, le Japon, la Chine qui n'est pas membre des Nations Unies, l'Italie qui a un faible PNB par tête; et ensuite le Canada.

Si le Canada n'est pas en mesure de rechercher la paix internationale, qui d'autre peut le faire? Si nous disons que nous ne pouvons le faire, il va falloir se tourner vers l'Inde, la Pologne, l'Allemagne de l'Est, le Brésil, l'Australie, l'Espagne et quelques autres pays... Nous sommes bien placés. Nous avons l'argent, la puissance, le respect.» (16:16).

42. La question fondamentale qui se posait au Comité était la suivante: si, comme l'ont soutenu ces témoins, le Canada est une grande nation commerciale, une des dix plus importantes nations du monde, faut-il demander aux Canadiens de considérer leur puissance relative